

**CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TIR 3D
BELGRADE (SRB)
DU 29 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2025**

MODE DE SELECTION

Le mode de sélection a pour objet de choisir les membres de l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe de Belgrade (Serbie).

PROCESSUS DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer, de nationalité française, licencié à la FFTA en 2025 et sélectionné au championnat de France Elite, doit faire acte de candidature par mail (a.reculet@ffta.fr) avant le 5 aout 2025, en indiquant la catégorie d'arme dans laquelle il souhaite concourir. Le tout doit être accompagné d'une copie numérisée de sa pièce d'identité valide jusqu'au 7 octobre 2025 et pour les mineurs, d'une copie de l'autorisation de sortie du territoire.

EPREUVE DE SELECTION

L'épreuve de sélection pour le championnat d'Europe s'appuie sur les résultats du championnat de France Elite qui se déroulera le 16-17 aout 2025 à Boigny-sur-Bionne. L'épreuve de sélection s'appuiera sur le règlement français.

Le règlement de cette épreuve et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

OFFICIALISATION DE LA SELECTION

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe de tir 3D 2025 :

- Sera composée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection, à condition d'avoir obtenu au moins une fois des points de bonus au score,
- Sera complétée par les archers sélectionnés pour les Jeux Mondiaux,
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France.

La sélection définitive pour le championnat d'Europe sera effective au plus tard **le 19/08/2025**.

La sélection d'un archer n'est validée qu'après sa signature d'une convention individuelle Equipe de France établie par la FFTA. La présente convention devra être dûment signée et renvoyée par mail (a.reculet@ffta.fr) avant le 05/09/25.

Un stage terminal sera organisé (5-8 septembre, dates à confirmer); ses modalités seront communiquées au plus tard au moment de l'épreuve de sélection.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ses résultats antérieurs ainsi que toute éventuelle procédure ou sanction disciplinaire.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères reliées notamment au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

| |
|---|
| REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT |
|---|

Tir de qualification

A l'issue du tir de qualification, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 11, nombre de 10).

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

| Classement | Points |
|------------|--------|
| 1 | 4 |
| 2 | 2 |
| 3 | 1 |

Des points de **bonus** pourront être ajoutés selon le tableau suivant :

| Longbow | | Compound | | Barebow | | Arc chasse | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 365 pts | 309 pts | 485 pts | 450 pts | 430 pts | 380 pts | 404 pts | 328 pts |

Un point de bonus sera attribué à chaque point de score supplémentaire.

Classement final

Des points seront attribués en fonction du classement final du tournoi individuel selon les modalités suivantes :

| Classement | Points |
|------------|--------|
| 1 | 4 |
| 2 | 2 |
| 3 | 1 |

A l'issue de l'épreuve de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, les points de bonus seront pris en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur score au tir de qualification sera pris en compte puis le nombre de 11 et 10 correspondants. Enfin, le classement final du tournoi sera pris en compte.